Ville de Maulette

le magazine de maulette 3

JUILLET 2024

La ruralité au cœur...

URBANISME
Aménagements sécurité routière

ÉVÉNEMENT
le 3e West Music Festival

ENVIRONNEMENT
PCAET et Zone d'Accélération des Énergies renouvelables

ENVIRONNEMENT
Installation des bornes de recharges des véhicules électriques

INFOS MAIRIE

Mairie de Maulette
5, rue de l'École
78550 MAULETTE
01 30 59 62 54
mairie@maulette.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	14 h à 18 h
Mardi	14 h à 19 h
Mercredi	9 h à 14 h
Vendredi	14 h à 19 h
1er samedi du mois	9 h à 12 h

Rencontrez un élu sur RDV

Suivez-nous sur :
Facebook, Instagram,
Pays Houdanais Infos.

AVIS À LA POPULATION

En raison des vacances scolaires, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis à compter du 13 juillet jusqu'au 31 août 2024 et fermé exceptionnellement le lundi 15 juillet 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension.
L'équipe municipale

LE SAVIEZ-VOUS ?

J'AI 16 ANS

Je dois me rendre à la mairie pour mon **recensement**, dans les trois mois qui suivent mon 16e anniversaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

AVANT 18 ANS

J'effectue ma **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC), obligatoire.

France Services

Les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des ***France Services*** sont ouverts à Houdan et à Septeuil. Les conseillers vous accueillent du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous pour vous accompagner dans toutes les démarches du quotidien.

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste, AGIRC ARRCO.

Que vous ayez besoin de conseils pour les démarches administratives ou besoin d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans l'un des établissements du territoire.

Les conseillers France Services, formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, délivrent :

• Une information de 1er niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...).

• Un accompagnement numérique (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...).

• Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...).

• Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

• L'équipe France Services peut aussi vous accompagner pour réaliser vos démarches en ligne sur les ordinateurs mis à votre disposition.

Deux adresses sont disponibles sur le territoire

France Services La Passerelle à Houdan
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 01 30 41 65 10
franceservices.houdan@cc-payshoudanais.fr
31, rue d'Épernon 78550 HOUDAN

France Services à Septeuil
du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél : 01 30 94 73 67
franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr
1, rue Maurice Cléret 78790 SEPTEUIL

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Maulette
Directeur de la publication : Stéphane Gornès
Comité de rédaction : Stéphane Gornès, Laurent Guiblain, Aurélien Barbière, Delphine Messager, Élisabeth Nicolas
Photos : © Maulette © A2G COM © Claire Boyer © Divers – AdobeStock.com
Dépôt légal : Juillet 2024 – Tirage : 500 ex
Création, conception, réalisation : Agence A2G Com - *www.a2gcom.com*
Imprimé sur du papier *PEFC*

Chers habitants de Maulette,

découvrez Maulette en action(s)

Stéphane Gornès
Maire de Maulette

L'été approche à grands pas, et avec lui, la tant attendue pause estivale. C'est une période propice au repos, aux retrouvailles en famille et entre amis, et à la découverte des trésors de notre territoire. Avant de nous lancer pleinement dans les festivités de l'été, nous avons de nombreuses nouvelles importantes à partager avec vous dans ce bulletin.

Tout d'abord, nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture des **Agences France Services**. Cette structure de proximité a pour mission de faciliter vos démarches administratives en regroupant plusieurs services publics en un seul lieu. Que ce soit pour des questions de santé, d'emploi, de retraite ou d'accès aux droits, les Agences France Services sont là pour vous accompagner et vous conseiller.

Nous avons également le plaisir de retrouver les actions réalisées par les enfants dans le cadre du **Passeport du civisme**, cette initiative visant à sensibiliser nos jeunes à la citoyenneté et à l'engagement civique. Ce programme est destiné aux élèves de CM1 et CM2 de l'École les Hirondelles et propose une série d'actions concrètes pour découvrir et comprendre les valeurs républicaines, le fonctionnement des institutions et l'importance du vivre ensemble.

En parlant de jeunesse, nous souhaitons la bienvenue à **Doriane**, notre nouvelle responsable périscolaire. Doriane rejoint notre équipe avec une énergie et un enthousiasme contagieux. Elle aura en charge l'organisation des activités périscolaires et veillera à ce que nos enfants puissent s'épanouir dans un cadre sécurisant et enrichissant en collaboration avec la direction de l'école.

L'été à Maulette, c'est aussi le **West Music Festival** qui s'annonce désormais comme un rendez-vous incontournable. Ce festival est une formidable occasion de se rassembler et de célébrer la diversité culturelle et musicale.

Par ailleurs, notre engagement pour un développement durable se poursuit avec plusieurs initiatives importantes. Le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** a été adopté par la CCPH, visant à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir les énergies renouvelables. Dans ce cadre, nous développons également la **Zone d'Activités Économiques à Énergie Renouvelable (ZAENR)**, un projet ambitieux qui allie développement économique et respect de l'environnement.

Notre approche de la gestion des espaces verts évolue également avec la mise en place de la **gestion différenciée**. Cette méthode consiste à adapter l'entretien de nos espaces verts en fonction de leur usage et de leur fréquentation, tout en favorisant la biodiversité et la réduction des intrants chimiques.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation de **bornes de recharge** pour véhicules électriques dans notre commune. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de promouvoir des modes de transport plus écologiques et de faciliter la transition énergétique.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été radieux, plein de moments joyeux et de découvertes. Profitez pleinement de cette pause estivale pour vous ressourcer et partager des instants précieux avec vos proches.

Très bel été à Maulette !

Aménagement de la rue des Abreuvoirs

Le point sur l'étude en cours...

La rue est refaite par la CCPH en août et la mairie profite de cette opportunité pour procéder aux aménagements nécessaires : sécurité routière, circulation des piétons et des vélos, régulation de la vitesse, passage des engins agricoles...

Stéphane Gornès, suite à une concertation efficace avec les agriculteurs pour le passage des engins agricoles, a lui-même testé le trajet.

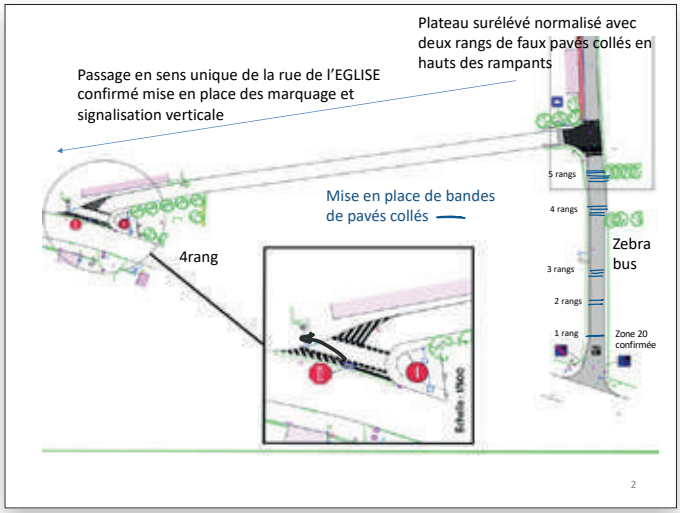

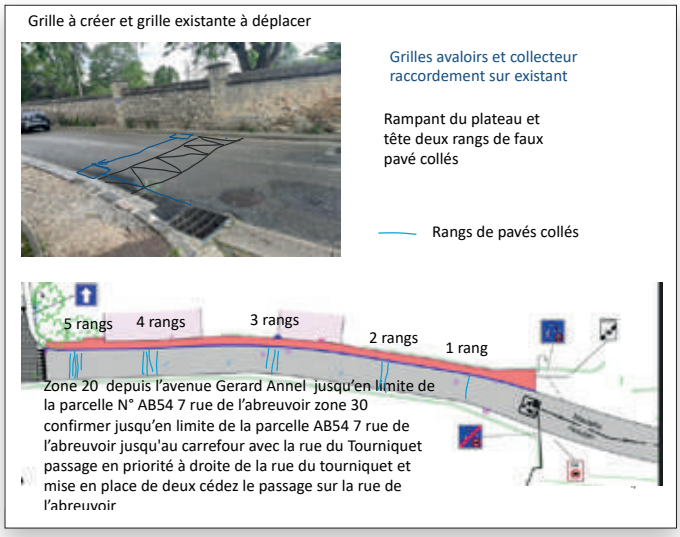

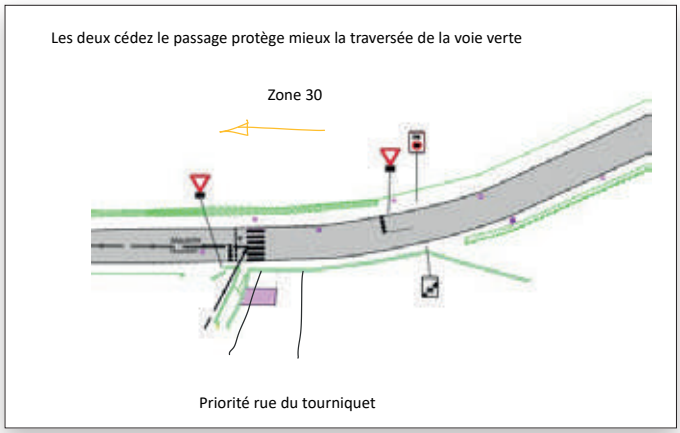

Nuisances sonores

Le bruit dans les propriétés privées

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Le bruit d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

- **avant 7h et après 20h les jours de semaine ;**
- **avant 8h et après 19h le samedi ;**
- **les dimanches et jours fériés.**

Ces restrictions ne s'appliquent pas en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens, ni aux activités de sauvegarde des récoltes.

L'aide au transport évolue…

La politique des transports relève de l'opérateur *Île-de-France Mobilités (IDFM)*, ce dernier fixe le prix des différents titres de transport et chaque département verse une contribution annuelle de fonctionnement.

L'augmentation d'un côté des tarifs ***Navigo*** et ***Imagin'R*** (respectivement 2,7 % et 2,5%) et la diminution des recettes, ont contraint le département des Yvelines à revoir son financement de la manière suivante :

- suppression de l'aide départementale pour les cartes ***Imagin'R***, sauf pour l'aide à l'achat de la carte pour les collégiens et lycéens boursiers. Cela concerne 4250 élèves qui obtiendront une aide comprise entre 62,40 € et 124,80 € en fonction de leur échelon ;
- suppression de l'aide sur les cartes ***Scol'R Bus*** sur les lignes régulières, mais maintien sur les ***Scol'R Circuits Spéciaux*** pour les collégiens résidant dans des zones mal desservies par les lignes régulières, en leur versant une aide permettant de compenser le surcoût imposé. Les 4 600 collégiens bénéficiant de la carte ***Scol'R Circuits Spéciaux*** verront leur abonnement être subventionné à hauteur de 62 € et paieront *in fine* le même tarif que les élèves bénéficiant de la carte ***Scol'R Bus*** soit 267 €/an ;
- l'aide départementale pour les élèves internes ou externes hors Île-de-France sera supprimée.

îledeFrance mobilités

Yvelines
Le Département

Passeport du civisme : les actions réalisées...

La cérémonie de remise du Passeport du civisme a eu lieu le 5 juillet, sous un soleil aussi radieux que les sourires des jeunes diplômés.

ACTION S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ

Visite de la brigade de Gendarmerie de Maulette le 4 avril

Une journée éducative et inspirante !

Les élèves de l'école de Maulette ont eu l'opportunité exceptionnelle de visiter la gendarmerie locale, une expérience enrichissante qui leur a permis de découvrir les différents métiers de la sécurité. Dès leur arrivée, les enfants ont été chaleureusement accueillis par les gendarmes, heureux de leur faire découvrir leur quotidien.

Tout au long de la visite, les enfants ont posé de nombreuses questions, témoignant de leur curiosité et de leur intérêt pour ces métiers. Les gendarmes ont pris le temps de répondre avec patience et enthousiasme, expliquant l'importance de leur travail pour la sécurité de tous. Nous tenons à remercier chaleureusement la gendarmerie de Maulette pour leur accueil et leur disponibilité. Les métiers de la sécurité ont été présentés de manière vivante et engageante, inspirant peut-être quelques vocations parmi nos jeunes élèves...

Jade et Meliha CM2

Nous avons eu une démonstration pour arrêter un voleur. Une gendarme nous a expliqué le fonctionnement des caméras de surveillance de la ville. Nous sommes montées sur une moto, montées à l'échelle, avons tenu les armes lourdes, vu les équipements des voitures et même le matériel pour voir si une personne a consommé de la drogue.

CE2

Nathan

Les gendarmes se déplacent en voiture ou en moto. Ils arrêtent les méchants et les mettent en garde à vue. Ils ont des armes.

Accueillis sous un très mauvais temps, mais je retiendrai plein de choses : le garde à vous, avoir porté le gilet pare-balle et une vraie arme, être montée dans une voiture et sur une moto. La gendarmerie dispose de 2 chambres de sureté mais pas envie d'y passer un séjour, je préfère la mienne ! ;)

Chloé CE2

Les délinquants ne sont pas du même côté que l'arme du gendarme, les cellules sont nettoyées quand ils ne sont pas dedans. Les gendarmes peuvent intervenir à n'importe quelle heure de la journée, en ville ou sur les routes. Ils ont des pistolets mitrailleurs et des boucliers très lourds.

Maël CM

L'accueil vraiment top, très bonne préparation et pédagogie, les enfants en ont pris plein les yeux ! Une visite des locaux très sympa, avec possibilité de rentrer dans la chambre de sureté, manier les armes. Une belle découverte, et une journée très enrichissante dans le cadre du passeport du civisme.

Marion accompagnatrice

ACTION : TISSER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL
Écrire une carte de vœux pour les aînés de la commune

Émotions et sourires ! Magnifiques échanges pour le plus grand bonheur des petits et des grands, lors de l'après-midi « Bûche de Noël »

Nos aînés ont particulièrement apprécié de recevoir avec leur colis de Noël, une carte, écrite avec cœur, par les élèves de l'école des Hirondelles.

Les enfants ont pris leur plus belle plume pour rédiger des cartes de vœux pleines de gentillesse et de souhaits chaleureux. Encadrés par leurs enseignants, ils ont exprimé leur créativité et leur bienveillance à travers des mots simples mais touchants, accompagnés de dessins colorés et de messages sincères.

Bienvenue à Doriane !

C'est le 22 avril dernier, que Doriane a pris ses fonctions de Responsable du périscolaire à l'école primaire des Hirondelles.

Originaire de l'Essonne et après avoir été animatrice en centre de loisirs, ATSEM et animatrice périscolaire, Doriane était dernièrement Directrice périscolaire dans une commune proche.

Le recrutement s'est opéré suite à un appel à candidature après un départ au sein de l'équipe existante.

Doriane est désormais la représentante de la Mairie au sein de l'école avec la responsabilité de tout le spectre périscolaire.

Durant ses premiers mois, Doriane a noté avec satisfaction des enfants particulièrement accueillants polis et dotés d'une très bonne éducation. Le cadre de travail a également été souligné ainsi que plus globalement la qualité de vie au sein de la commune.

Maman de 2 enfants et âgée de 34 ans, nous souhaitons à Doriane de pouvoir s'épanouir pleinement en imprimant sa personnalité et sa vision sur ce que la commune a de plus précieux, les enfants.

Il est possible de communiquer directement avec Doriane à l'adresse suivante : ***doriane.pijulet@maulette.fr***

ACTION COLLECTIVE
VISITER UN SITE OLYMPIQUE
le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines

Nous avons mis en place un partenariat avec VPO et la Mairie de Maulette dans le cadre du dispositif *Savoir rouler* soutenu par Génération Vélo.

Les élèves de l'école élémentaire qui étaient concernés par ce dispositif ont tous validé leur *Savoir rouler*.

C'est un projet mis en place tous les 3 ans depuis 2018 afin de permettre aux élèves, en fonction de leur âge, d'être à l'aise avec ce mode de déplacement et ainsi favoriser la mobilité douce dans le cadre de notre projet d'éducation au développement durable.

Animations autour du Vélo
VPO
vporganisation.com
Sport & Loisirs

SPORT - LOISIRS

La Re'Bicyclette
L'Atelier du vélo d'occasion

Le vélo à Maulette

Belle réussite pour cette 1re édition !

Le *Printemps Vélo à Maulette* a été un véritable succès, réunissant petits et grands autour du vélo.

Découverte et sécurité pour les enfants

Les plus jeunes ont participé à des ateliers pour découvrir le vélo du côté technique et apprendre à rouler en toute sécurité.

Les ateliers d'auto-réparation

Ces ateliers d'auto-réparation ont permis aux participants d'apprendre à remettre eux-mêmes leur vélo en état.

Les ateliers de réparation mobile

Un service de réparation mobile a été proposé à plusieurs dates, permettant à chacun de faire réparer son vélo sur place. Grâce à son matériel installé dans la commune, le technicien a pu effectuer des réparations rapides et efficaces, évitant ainsi aux habitants de Maulette de devoir se rendre dans des ateliers plus éloignés.

Rallye vélo et découverte du Patrimoine le 30 juin

Découverte en famille du patrimoine de Maulette.

Le Printemps du Vélo à Maulette a allié apprentissage, réparation et exploration, pour le plus grand bonheur de tous les participants !

Les Jeux de la Fraternité

Un week-end sportif intergénérationnel réussi

Ce samedi 15 juin 2024, Maulette accueillait la quatrième édition des *Jeux de la Fraternité* qui étaient passés les années précédentes par Bazainville, Septeuil et Condé-sur-Vesgre. Le comité de jumelage de Houdan, organisateur des J2F tenait à finir à Maulette, labellisée *Terre de Jeux 2024* en cette année olympique.

Le site a été très fréquenté, beaucoup de familles venues profiter des activités proposées. L'escalade, le BMX et le tir à l'arc ont particulièrement attiré les foules, avec environ 380 participants venus s'essayer à ces disciplines dans une ambiance conviviale et joyeuse. Nous tenons à remercier les organisateurs pour leur initiative et les associations sportives qui ont joué le jeu en mettant à disposition bénévoles et matériel pour faire découvrir leur passion le temps d'une journée.

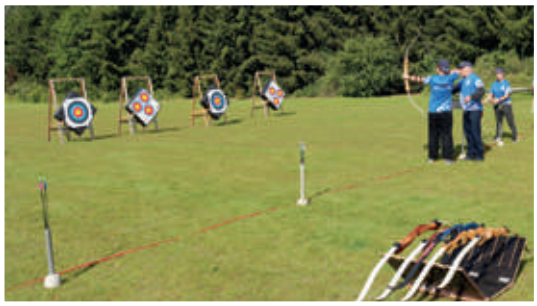

Stéphane Gornès, maire de Maulette

Georges Guye, du *Comité départemental 78 de sport en milieu rural*

Le comité de jumelage de Houdan

Bienvenue à Meuhlette !

Aménagement du rond-point

Vous l'avez sans doute remarqué, un nouveau symbole fort de notre ruralité a fait son apparition au rond-point de la Gendarmerie. Cette vache décorative, magnifiquement peinte en jaune et bleu, les couleurs emblématiques de Maulette, anime joyeusement l'entrée de notre commune.

Imposante et colorée, cette vache ne passe pas inaperçue. Elle a été installée dans le but de célébrer notre patrimoine rural tout en apportant une touche d'originalité et de convivialité à l'un des points de passage les plus fréquentés de la ville...

Instauration d'une zone verte

N'oubliez pas votre disque de stationnement !

Devant l'augmentation sans cesse croissante des « voitures-ventouses » et afin de fluidifier l'accès aux commerces de la commune, la réglementation des conditions d'occupation des voies par des véhicules en stationnement a changé, suite à l'arrêté municipal du 27 juin 2024. En effet, le domaine public routier ne saurait être utilisé uniquement pour des stationnements prolongés et exclusifs, et souvent abusifs. Une rotation normale des stationnements de véhicules, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic, permettra à nos commerces de continuer à accueillir leurs clients et aux usagers du parc de se garer à proximité des activités.

Un disque de contrôle de la durée du stationnement, doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée.

En cas de défaut de disque

Les automobilistes qui ne respecteront pas la durée du stationnement seront passibles d'amendes et pourront faire l'objet d'une mise en fourrière, conformément aux textes en vigueur.

Le stationnement des véhicules automobiles en ZONE VERTE s'effectuera dans les lieux suivants :

• avenue Gérard Annel, en face du restaurant le PATIO et ce, tout du long des places de stationnement avant la station TOTAL ACCESS.
Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 14 h – 18 h
Durée limitée à 2 h

• Route de Gambais, sur le parking du PARC MULTI SPORTS, ainsi que sur le parking de la Salle des fêtes.
Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 14 h – 18 h
Durée limitée à 4 h

À QUI INCOMBE L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX DEVANT CHEZ SOI ?

Le nettoyage doit être effectué par l'occupant du logement qui donne sur la portion de trottoir concernée (propriétaire ou locataire).

« Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non-bâti »

« Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. »

L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Arrêté du Maire N°32/2023

Afin de sécuriser les accès aux propriétés privées et éviter le stationnement gênant, des bornes délimitent désormais les emplacements autorisés.

Le Patio, c'est l'Italie à Maulette

Convivial et raffiné, une véritable adresse accueillante !

En 2017, Thomas, originaire de la région, décide de créer un restaurant italien à Maulette, le bien nommé Patio.

C'est alors un second établissement avec un premier dans le sud de la France.

L'histoire du Patio c'est tout d'abord d'importants travaux avec l'aménagement d'un espace extérieur ombragé et végétalisé permettant d'accueillir une soixantaine de personnes ce qui double la capacité du restaurant. Une cuisine spacieuse avec les standards actuels et toute la fonctionnalité est également construite à l'arrière de la bâtisse.

Avec Rosy originaire des Pouilles et gardienne de la tradition culinaire italienne ainsi que Stéphane le Pizzaiolo, c'est intégralement d'Italie que proviennent chaque semaine la charcuterie, le fromage et les autres ingrédients estampillés AOP Italie.

Ouvert toute l'année et pouvant être privatisé sur demande pour des évènements, le Patio fonctionne à 80 % avec des habitués ainsi qu'une clientèle parisienne le week-end. En proposant deux salles aux ambiances différentes, dont l'une plus cosy avec une cheminée, la clientèle d'entreprise apprécie également fortement cette adresse le midi.

Le repas moyen est de l'ordre de 35 €.

En plus de son bar à cocktail l'été, le jardin durant juillet & août accueillera de la musique live à partir de 19 h, deux fois par mois.

Menus & réservation : ***lepatiomaulette.com***

Le Patio
3, avenue Gérard Annel
78550 Maulette
01 30 46 72 15

PORTRAIT

www.lepatiomaulette.com

WEST MUSIC FEST

21 JUIN SOIRÉE FOOT

*Affluence à Maulette au sein du gymnase avec une restauration assurée par **Festi-Maulette** !*

Retransmission du match de football de l'Euro 2024 France / Pays-Bas

22 JUIN SOIRÉE MUSICALE JEAN-JACQUES GOLDMAN

le groupe **Non homologué Tribute Goldman**

23 JUIN JOURNÉE DÉTENTE ET MUSIQUE

***Stéphane Gornès**, maire de Maulette a accompagné le comité des fêtes pour cette 3e édition*

Les jeunes pouvaient se distraire dans le respect du bien-être animal

IVAL

Merci à tous les bénévoles pour leur implication et leur enthousiasme !

Stéphane Gornès, Éric Tondu et Jean-Marie Tétart, *présents pour cette 3e édition du West Music Festival.*

Un festival champêtre...

Le groupe Fuzz Blues Rock 78

Le groupe **Harvest Blues Band**, *pour la seconde fois à Maulette et pour le plaisir des spectateurs*

Le groupe **Roddy & Blue Fever** *a fait monter la température*

De nombreux stands étaient présents

Lec and the Sixties, *rock'n'roll !*

Soul Friends, *so groovy !*

Certains venaient de loin...

Thierry Dieu, *membre du comité des fêtes, s'est multiplié au cours du week-end*

PCAET* les collectivités face au défi des enjeux climat-air-énergie

Une stratégie nationale

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV-2015) renforce le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique avec des objectifs ambitieux.

*Plan Climat Air Énergie Territorial

LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, ***le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel***, en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter. Elles ont la charge de le coordonner et de l'animer.

Le PCAET s'impose notamment aux documents d'urbanisme comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui constituent un levier opérationnel essentiel en permettant d'ancrer et de pérenniser ses ambitions (ex. secteurs à performances énergétiques).

DES BÉNÉFICES

Pour la collectivité
- Allègement des dépenses
- Identification de nouvelles ressources financières
- Reconnaissance de l'exemplarité.

Pour le territoire
- Meilleure maîtrise énergétique
- Appui à la dynamique locale et de l'emploi
- Résilience face au changement climatique
- Amélioration de l'attractivité

Pour les habitants
- Diminution de la facture énergétique
- Amélioration de la santé
- Amélioration de la qualité de vie

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de Commune du Pays Houdanais (CCPH) a approuvé en décembre 2021 l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial, à l'échelle de son périmètre, soit 32 communes yvelinoises et 4 communes euréliennes.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PCAET DE LA CCPH

Fin 2022 1er trimestre 2023	2e trimestre 2023	3e / 4e trimestres 2023 Validation début 2024	2024 – 2029
DIAGNOSTIC TERRITORIAL	STRATÉGIE	PLAN D'ACTION DISPOSITIF DE SUIVI	MISE EN ŒUVRE SUR 6 ANS

Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables dites « ZAEnR »

La loi pour l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables du 10 mars 2023 (loi APER) rend leur planification territoriale une priorité, et ce en articulation avec les enjeux territoriaux liés à la biodiversité, la préservation des paysages/patrimoine ou encore à la limitation de l'artificialisation des sols.

Pour cela, elle replace les élus locaux au cœur de l'aménagement de leur territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action.

Ainsi, les communes doivent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, les zones où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter à l'échelle de leur périmètre (de type solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, méthanisation, réseau de chaleur).

Ainsi, sans être exclusives, les développeurs seront incités à se diriger vers ces dernières, qui laissent présager d'une meilleure acceptabilité locale du projet.

Toutefois, des projets pourront ainsi être autorisés en dehors de ces zones, voire inversement refusés sur ces dernières. Le droit environnemental et d'urbanisme et les règlements « classiques » prédominent.

Les communes ont le choix de faire évoluer leur PLU pour intégrer ces zones qui doivent être validées au niveau départemental. Ce n'est pas une obligation mais recommandé pour le développement des futurs projets.

Résultats de la réunion publique qui s'est tenue le 14 mars 2024 à Maulette :

Type d'énergie retenu

Solaire photovoltaïque ou thermique en toiture/sol et en ombrières de parking.

Zones identifiées

Échelle de la commune et parkings de zones d'activités.

QUI FAIT QUOI ?

Le maire et le conseil municipal

Identifient des zones préférentielles de développement des ENR et favorisent la concertation en amont pour une meilleure acceptabilité.

Les EPCI*

Appuient les communes dans leurs démarches d'identification (aide géomatique). Assurent une cohérence avec les démarches stratégiques et les enjeux du Territoire (Docub, PCAET, TVB, plan paysage...). Peuvent proposer des ZAER.

Les développeurs

Ils sont incités à se diriger vers ces zones qui laissent présager une bonne acceptabilité locale du projet.

Le référent préfectoral

Valide et transmet la cartographie au CRE. Arrête la cartographie au niveau départemental.

Les partenaires

Les chambre consulaires apportent expertise sur le foncier économique et la prise en compte des enjeux du territoire.

Les services de l'État encadrent les dynamiques territoriales, coordonnent les remontées et appuient les communes et l'EPCI dans leurs questionnements.

De nombreuses expertises sont mobilisables : CAUE, agences d'urbanisme, GSF, PNR, MBM...

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Vous avez un projet individuel relatif aux énergies renouvelables ?

N'hésitez pas à prendre attache avec l'**Espace France Renov' Nord Yvelines** :

Énergies Solidaires :

- *https://energies-solidaires.org*
- **01 39 70 23 06** / Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

BON À SAVOIR

Dans le cadre du plan d'action du PCAET des permanences physiques seront mises en place sur le territoire de la CCPH.

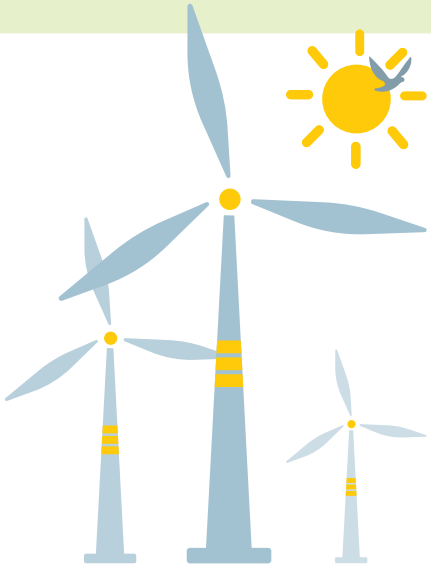

* Établissements publics de coopération intercommunale

La gestion différenciée des espaces verts urbain

ou comment entretenir les espaces autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ?

La gestion différenciée, parfois qualifiée de *« gestion raisonnable »* ou de *« gestion raisonnée durable »*, consiste à consacrer des moyens matériels, humains et techniques d'importance variable en fonction des particularités propres à chaque type d'espace : entretien soigné, entretien standard, entretien à caractère naturel.

Pourquoi aujourd'hui les collectivités développent la gestion différenciée des espaces verts ?

La gestion différenciée s'inscrit dans une démarche de développement durable à la recherche d'un équilibre entre : accueil du public/développement de la biodiversité / et préservation des ressources naturelles.

Ses objectifs sont simples

Enrichir nos villes d'une biodiversité locale riche (flore et faune régionales).

Engagée dans une démarche de développement durable, la commune souhaite affirmer son orientation en faveur d'une gestion différenciée des espaces verts. Une réflexion est en cours avec la CCPH sur le sujet.

EN TANT QUE PARTICULIERS, PARTICIPEZ D'ORES ET DÉJÀ À LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT PAR DES GESTES SIMPLES :

DES ACTIONS À PRIVILÉGIER

Choisir une gamme végétale adaptée au sol et au climat local, peu sensible aux attaques parasitaires. Le nombre de traitement sera diminué.

Préférer les plantations de massifs de fleurs à partir de vivaces, plutôt qu'avec des plantes annuelles ou bisannuelles. Ce fleurissement nécessite une plantation pour 3 à 5 ans. De plus, la diversité des espèces vivaces sera appréciée des insectes auxiliaires.

Installer des paillages, en matériaux inertes ou des plantes couvre-sol. Il en résultera une économie d'eau, d'engrais, d'herbicides.

Réduire le nombre de tontes des pelouses.

Recycler les déchets verts, en composts ou en paillages organiques.

Semer des prairies fleuries, pérennes, accompagnées « d'hôtels à insectes ».

Communiquer sur une plus grande tolérance aux « mauvaises herbes ».

DES ACTIONS À BANNIR

Planter des végétaux exotiques.

Épandre des herbicides préventifs sur les circulations imperméables.

Planter des haies mono-spécifiques.

Gérer toutes les pelouses comme un gazon de terrain d'honneur.

Recourir prioritairement aux solutions chimiques.

Spectacle de fin d'année

« Théo et Frinjilla - Mission Anti-Déchets »

Le 25 juin dernier, les représentants de parents d'élèves de notre école ont offert un spectacle de fin d'année mémorable et éducatif aux enfants : « Théo et Frinjilla - Mission Anti-Déchets ».

Cet événement a été une parfaite combinaison de divertissement et d'enseignement sur des sujets cruciaux tels que le recyclage et le zéro déchet.

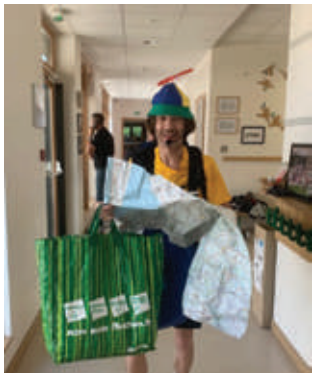

Les bornes de recharge sont opérationnelles !

Avec le développement de la mobilité électrique et des enjeux environnementaux, le Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Eure-et-Loir et des Yvelines (SIE-ELY) a pris l'initiative de lancer sur son territoire un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Après une étude menée en 2021 par la société MOBILIZE, l'implantation des bornes électriques et la puissance ont été définies en accord avec les élus.

Ils pourront décider de la poursuite ou non de cette démarche à partir des bilans réalisés par le SIE-ELY.

Le syndicat paiera l'entretien, l'assurance et l'électricité, et sollicitera les communes l'année suivante pour rembourser les frais qui seront mutualisés.

Proposant une puissance de 7,4 à 22 kVA, les bornes ont été installées à 3 endroits :

- rue des Vignes – parking de l'école « Les Hirondelles » : 22 kVA ;
- avenue Gérard Anel – entrée du restaurant le Patio : 22 kVA ;
- rue de l'école - Parking de la mairie : 7 kVA.

LE COÛT DE SERVICE DE LA RECHARGE DÉPEND DE LA PUISSANCE DE LA BORNE

Il existe plusieurs moyens de débuter une charge sur la borne, vous pouvez commander un badge du réseau « SIEELY BORNE » ou bien utiliser l'application ALIZÉ disponible sur AppStore et Android.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site *sieely.alizecharge.com*

Pour info : ce réseau est interopérable. Ainsi, si vous possédez un badge d'un autre opérateur de mobilité, celui-ci est compatible et vous pourrez l'utiliser sur notre réseau. Attention, en cas de recharge par le biais de votre opérateur de mobilité, le tarif facturé peut être différent du tarif affiché sur les bornes et l'application Alizé. Merci de vous renseigner auprès de votre opérateur afin de connaitre les tarifs qui vous seront facturés ainsi que les frais d'itinérance.

Journées du patrimoine

Comme chaque année, venez découvrir votre patrimoine à travers les lieux historiques de Maulette, qui seront tous ouverts pour cette occasion, les 21 et 22 septembre.

Point d'étape sur le livre...

Ce premier livre sur Maulette est le fruit d'une participation de plusieurs Maulettois, qui ont offert leur temps, leur belle motivation, et leurs recherches au travers de documents personnels riches d'« Histoire », qui souvent sommeillaient dans les albums photos et les mémoires.

Que ce livre puisse satisfaire votre découverte de notre commune, au fil de son histoire !

World Cleanup Day

20 septembre 2024

Participez avec nous à cette journée mondiale d'engagement pour l'environnement

Le World Cleanup Day, ou Journée Mondiale du nettoyage de la planète (en français), est une initiative mondiale qui mobilise les citoyens afin de ramasser les déchets abandonnés qui polluent notre environnement.

Cette année encore, Maulette s'investit : venez nombreux !

Bravo à *Luciluth* !

Lucile Sanders – *Luciluth* – a obtenu le label « Artisan du tourisme », mis en place en janvier 2023, par la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines, pour promouvoir des artisans d'exception.

Ce label est dédié aux professionnels des métiers d'Art, qui par leur activité, participent à l'attractivité d'un territoire.

Fabrication traditionnelle ou innovante, produits uniques et locaux, faits main, des caractéristiques qui démontrent la créativité et le savoir-faire de l'Artisanat local.

Les bonnes résolutions : la pratique du Taï-Chi

Le Taï-Chi-Chuan, un art de santé et de longévité pratiqué dans les parcs en Chine depuis des millénaires, s'invite à Maulette pour la rentrée !

Arnaud Semain, 50 ans, éducateur sportif diplômé d'État, enseigne cette discipline depuis plus de 15 ans et la pratique depuis 2002. Ancien ingénieur en informatique, il a choisi de se réorienter pour vivre en harmonie avec ses valeurs, en se formant aux arts internes chinois. Son expertise et sa passion seront à votre disposition lors du nouveau cours de Taï-Chi qui se tiendra dans la salle des fêtes de Maulette à partir de septembre.

Cette initiative a été rendue possible grâce à la mise à disposition de la salle par la mairie, qui continue à encourager le sport pour tous.

Le Taï-Chi, art martial chinois doux et harmonieux, est reconnu pour ses nombreux bienfaits sur le corps et l'esprit. Il aide à améliorer la souplesse, la force, l'équilibre et à réduire le stress.

Ouvert à tous les âges, l'apprentissage du Taï-Chi demande cependant une assiduité dans la pratique pour bien intégrer ses principes. La répétition régulière des formes permet de développer la perception corporelle et la souplesse articulaire essentielle pour exécuter les enchaînements avec fluidité et sans effort apparent. Il se pratique telle une méditation pour développer la présence à soi-même au sein du mouvement.

Les séances auront lieu tous les lundis soir de 19h à 20h15, à partir du 2 septembre 2024.

Venez nombreux pour vous initier au Taï-Chi et partager des moments de bien-être et de sérénité. N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai en vous inscrivant par mail ou par téléphone.

« Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour ce soutien, qui me permet d'enseigner et de faire découvrir cette discipline ancestrale », a déclaré Arnaud.

www.shenlin.fr

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Arnaud par email à ***arnaud.semain@gmail.com*** ou par téléphone au **07 77 37 35 67**.

Le forum des associations

Dimanche 1er septembre de 9h à 12h30 dans la Galerie d'Intermarché

Préparez votre année pour vous et vos enfants en participant au Forum des Associations de Maulette. Venez découvrir une multitude d'activités sportives et culturelles, avec de nombreuses nouveautés pour tous les âges et tous les goûts !

Un grand merci à tous les participants et, particulièrement, à la direction d'Intermarché pour leur soutien en mettant cet espace à notre disposition chaque année. Ne manquez pas cette occasion de vous inscrire aux activités qui enrichiront votre quotidien !

La chasse aux œufs de Pâques

ATELIERS CRÉATIFS AUX HIRONDELLES

Du 5 au 29 mars, toute l'équipe des Représentants des Parents d'Élèves s'est mobilisée pour animer des ateliers créatifs de Pâques pendant la pause méridienne tous les mardis et vendredis.

Au programme : créations diverses (pots de crayons, petits lapins, poussins...) mais aussi fabrication de paniers et de sacs destinés à la grande chasse aux œufs annuelle.

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 30 mars au matin s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs pour la plus grande joie des enfants. Un bon moment de convivialité pour petits et grands autour du buffet de gâteaux et boissons

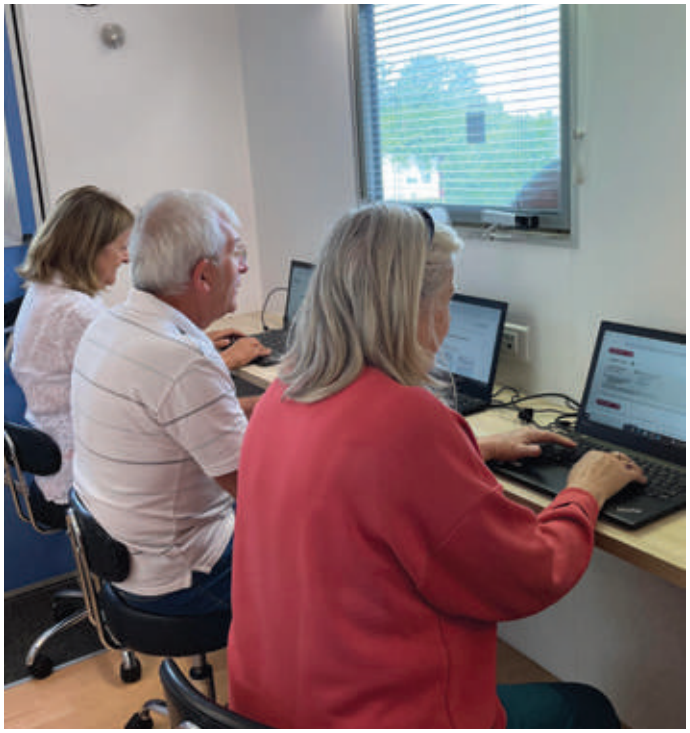

Atelier Numérique pour séniors

Afin de permettre au plus grand nombre de ne pas rester sur la touche mais de maîtriser les clics et les claviers, la mairie de Maulette en partenariat avec le département des Yvelines a mis en place un atelier numérique. Gratuit, il est destiné à accompagner nos séniors peu à l'aise avec les outils numériques, voire totalement débutants.

Yvelines
Le Département

Soirée années 80 !

Festi'Maulette a affiché complet pour sa soirée dansante sur le thème *Années 80* !

Kermesse de l'école du 14 juin

La kermesse de l'École, le 14 juin, a été une soirée de partage et de convivialité, malgré les défis météorologiques.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à cette réussite.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures, sous le soleil, espérons-le !

Célébration du 8 mai

Le 8 mai marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Cette date est aussi celle du souvenir de dizaines de millions de victimes d'un conflit qui a duré 5 ans.

Le repas des aînés

Le repas de nos aînés s'est tenu le 23 mai 2024, entourés de M. le Maire, des membres du CCAS, et de plusieurs conseillers municipaux.

Chaque année ce rendez-vous permet de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique avec un accompagnement musical invitant à la danse.

La piste est ouverte avec le...

MADISON !

Agenda

29

JEUDI 29 AOÛT
Les Yvelines font leur cinéma

1

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE
Forum des Associations
Galerie d'Intermarché

7

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE
Bourse aux vêtements/livres
Gymnase

20

20 SEPTEMBRE
Journée nationale du nettoyage.
« *World Clean up Day* ».

21

21 ET 22 SEPTEMBRE
Journées du patrimoine

16

SAMEDI 16 NOVEMBRE
Soirée « Jeux Musicaux »

30

SAMEDI 30 NOVEMBRE
Pièce de théâtre de la troupe « Les vrais semblants » :
Un malade très imaginaire.

8

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE
Marché de Noël

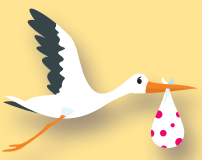

NAISSANCES

Ambre BUNEL
Née le 23 février

Eden STEUREBAUT
Né le 26 mars

MARIAGE

Elsa MOREL et Olivier CAVRERA
Samedi 22 juin

Compteurs Linky

SICAE-ELY, déploiement de compteurs communicants

Dans le cadre du déploiement des compteurs communicants, la SICAE-ELY va procéder au remplacement des compteurs sur l'ensemble de la commune de Maulette.

Un courrier vous a été par la SICAE-ELY pour les prises de rendez-vous et dates d'interventions pour le remplacement du compteur. Vous y trouverez également de plus amples renseignements.

Le début des interventions terrain aura lieu le 10 juillet 2024, par le prestataire RSP et/ou les agents SICAE-ELY.

La SICAE-ELY reste à la disposition de tous ses clients pour tout complément d'information ou prise de rendez-vous si besoin.

CONTACT@SICAE-ELY.FR
01 34 94 68 04 (LIGNE DÉDIÉE)

Concours de pêche

Le samedi 1er juin, malgré le temps maussade et pluvieux 9 participants courageux et volontaires pour le concours des enfants de 6 à 12 ans.

Environ 72 truites lâchées pour 25 kg. 33 prises pour 11,5 kg. Non reprises 39 truites pour 13,5 kg. Tous les enfants reçoivent après le goûter un lot et des bonbons. Cette année le classement a été fait sur tous les participants et non pas par tranche d'âge comme les autres années. Un classement avec podium pour les 3 premiers et pour faire un clin d'œil au jeux de Paris 2024, remise de médailles (en chocolat).

MÉDAILLE D'OR
Enzo Bojovic
de Saint-Lubin-de-la-Haye
6 truites pour 2070 g
Coupe de la ville de Maulette.

MÉDAILLE DE BRONZE
Oriana Chrétien
de Gambais
4 truites pour 1590 g
Coupe de la ville de Maulette

MÉDAILLE D'ARGENT
Valentin Betagne
de Gressey
6 truites pour 2005 g
Coupe de la ville de Houdan

HOUDAN PIECES AUTO

VENTE DISCOUNT PIÈCES AUTO

DISPONIBILITÉ **JOUR J** ou **MAXI 24H !**

UNIQUEMENT DES GRANDES MARQUES !

GRANDES PROMOTIONS !

Filtres
52 % DE REMISE*

Pour 3 filtres achetés =
5 LITRES D'HUILE OFFERTS*

Disques et plaquettes de frein
52 % DE REMISE + 1 bidon de DOT4 OFFERT !*

Kit distribution et pompe à eau
50 % DE REMISE + 5 litres de LR OFFERTS !*

* Voir conditions en magasin © M Ta Ville

63, avenue de la République
78550 MAULETTE

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI :
de 8h à 12h et de 14h à 18h30.
LE SAMEDI : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

FAITES APPEL À **OPEL HOUDAN**
POUR LA LOCATION DE VÉHICULES

Divers véhicules, camions, et CAMION 9 PLACES DISPONIBLES À LA LOCATION

OPEL RENT / LOCATION

© M Ta Ville

À partir de
29 €
KILOMÉTRAGE INCLUS !

LE MINI BUS 9 PLACES
À partir de
39 €

CONSULTEZ-NOUS !

OPEL HOUDAN
63, avenue de la République - 78550 MAULETTE - Tél. 01 30 46 83 60